

NOUVEAUTÉ
POUR LES
6-12 ANS

Tu rêves de devenir
**SAUVETEUR
EN MER ?**

VIENS & DÉCOUVRE
LE **SAUVETAGE**
en t'amusant !

20€

DU 21 AU 25 OCTOBRE, DE 11H À 12H
LES STAGES SAUVETAGE

Inscription et tests du 16 au 20 octobre

www.cc-clermontais.fr

Informations et réservations :

Accueil du Centre aquatique
aux heures d'ouverture au public
ou au **04 99 91 49 39**

Dossier d'inscription 2019

Tests de trois jours :

- ✓ Mercredi, de 16h30 à 18h30
- ✓ Samedi, de 15h à 18h30
- ✓ Dimanche, de 10h à 13h

Renseignements concernant l'enfant

Nom : Prénom :
Date de naissance : ___/___/_____ Âge :

Renseignements concernant la mère

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tel domicile : ___/___/___/___/___ Tel portable : ___/___/___/___/___
Profession : Tel travail : ___/___/___/___/___
Adresse mail :

Renseignements concernant le père

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tel domicile : ___/___/___/___/___ Tel portable : ___/___/___/___/___
Profession : Tel travail : ___/___/___/___/___
Adresse mail :
N° de Sécurité Sociale de l'enfant :

Autorisations :

- J'autorise la diffusion des photos prises lors des stages sauvetages dans le cadre de la communication de la Communauté de communes du Clermontais (magazine, plaquette thématique, site Internet, achat d'espace auprès de prestataires de la C.C.C.).
- J'autorise le responsable à prendre toute mesure qu'il jugerait utile au cas où mon enfant aurait besoin de soins urgents (SAMU – Pompiers – Hôpital – Clinique) y compris anesthésie et intervention chirurgicale si nécessaire.

Le dossier

- Attestation d'assurance responsabilité civile (si M.A.E. formule 24/24 Plus ou famille)
- Certificat médical d'aptitude à la pratique sportive (au verso)
- Carte de natation (sauf débutant)

Règlement de fonctionnement de l'activité

- **Âge minimum** : 6 ans dans l'année en cours.
- **Âge maximum** : 12 ans dans l'année en cours.
- L'inscription sera effective à compter du dossier complet et paiement.
- Les tests sur cinq jours sont effectués du lundi au vendredi.
- Le slip de bain, le bonnet de bain et les lunettes sont obligatoires.
- Le passage par le pédiluve est obligatoire.
- Les parents sont responsables des enfants dans les vestiaires et lors des déplacements avant et après les tests.
- Les maîtres nageurs sont dégagés de toute responsabilité dès la fin des cours.
- La direction décline toute responsabilité en cas de perte ou vol d'objets dans l'enceinte de la piscine.
- En cas de panne technique grave ou en fonction des conditions météorologiques, les tests et l'activité n'auront pas lieu.
- Dans tous les cas précités, les tests et l'activité ne seront ni reportés, ni remboursés.
- Pour tous les autres cas, se reporter au règlement intérieur du Centre aquatique du Clermontais.
- L'enfant reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'activité : (cocher la case)

Je soussigné(e) Mme ou M.
responsable légal(e) de l'enfant
certifie avoir pris connaissance du présent règlement intérieur.

Fait à le

Signature du Père

(Précédée de la mention *Lu et approuvé*)

Signature de la Mère

(Précédée de la mention *Lu et approuvé*)

Certificat Médical

Je soussigné(e), Docteur

certifie avoir examiné ce jour l'enfant

né(e) le : ___/___/___

Il ou elle ne présente aucune affection contagieuse.

Il ou elle est apte à pratiquer des activités :

• Physiques et sportives*

• Aquatiques*.

Il ou elle est à jour de ses vaccinations obligatoires.

**rayer les mentions inutiles*

Fait à le

Signature et tampon du médecin